



21.06.2023

La Commune affiche des comptes 2022 remarquables

Ce soir, le Conseil général a approuvé les comptes 2022 de la commune. Avec des revenus financiers records (CHF 152 millions) et des charges maîtrisées (CHF 102 millions), Val de Bagnes clôt l'exercice avec une marge d'autofinancement de plus de CHF 50 millions. Ce résultat réjouissant est à mettre en parallèle au montant des investissements qui se porte à près de CHF 49 millions.

« La situation financière de la Commune est remarquable et cela nous réjouit car nous avons d'importants projets à réaliser. A la suite de la fusion et après les crises successives, nous tenons le cap et poursuivons nos investissements pour offrir des prestations de qualité à notre population, » commente Christophe Maret, Président de Val de Bagnes.

Fonctionnement

Les comptes présentés au plenum enregistrent des revenus globaux atteignant CHF 152'901'734 soit une variation de CHF 30'324'107 (+ 24.74%) par rapport au budget (CHF 122'577'630) et de CHF 3'397'479 (+2,27) par rapport à l'exercice précédent. Les recettes fiscales expliquent l'essentiel de l'excédent budgétaire. Celles-ci augmentent de CHF 23,6 millions pour atteindre CHF 103 millions.

La flambée des prix de l'électricité a également permis à la Commune d'augmenter la valorisation de sa production électrique de CHF 1,9 millions. Le marché immobilier de Verbier, en particulier, s'est avéré très attractif provoquant un accroissement des ventes des biens à haute valeur. Les transactions immobilières ont engendré des impôts sur les gains immobiliers et des droits de mutation pour un total de plus CHF 24 millions, soit CHF 14.8 de plus qu'au budget.

Avec des charges financières de fonctionnement de CHF 102,13 millions, la maîtrise des dépenses est assurée puisque le budget 2022 en prévoyait CHF 102.24 millions (-0,11%). En relation avec les comptes 2021, les charges augmentent de 7,2% (+6,8 millions). Au 31.12.2022, l'administration communale est dotée de 261 EPT ce qui représente des charges de personnel de CHF 27,3 millions (en augmentation de CHF 2,1 millions).

La marge d'autofinancement se monte, quant à elle, à CHF 50'770'355 (compte 2021 : CHF 54'216'782 ; budget 2022 : CHF 20'340'130).

Investissements

93% des dépenses d'investissement prévus pour 2022 ont été réalisées portant celles-ci à CHF 48,8 millions. Parmi les principaux investissements corporels, notons principalement les dépenses liées aux aménagements routiers (CHF 8 millions), aux raccordements d'eau potable et usée (CHF 11,5 millions), à la construction de la déchetterie prévue pour cet automne (CHF 3,2 millions) ou encore le chantier du centre sportif de Verbier (CHF 2 millions).

Le tableau ci-dessous récapitule les informations financières essentielles également disponibles dans le fascicule publié sur le site de la commune.

	Comptes 2022	Budget 2022	Variation %	Comptes 2021	Variation %
Revenus financiers	152'901'734	122'577'630	24.74%	149'504'255	2.27%
Charges financières	102'131'379	102'237'700	-0.10%	95'287'473	7.18%
Marge d'autofinancement	50'770'355	20'340'130	149.61%	54'216'782	-6.36%
Amortissements	24'720'735	26'286'800	-5.96%	24'965'283	-0.98%
(Attribution) / Prélèvement sur financement spéciaux	1'072'966	1'182'300	-9.25%	1'190'051	-9.84%
Attribution à la réserve de politique budgétaire	20'000'000	0	n/a	25'000'000	n/a
Excédent de revenus (charges)	4'976'654	-7'128'970	-169.81%	3'061'448	62.56%
Investissements nets	48'879'956	52'451'250	-6.81%	24'819'756	96.94%
Excédent (+) / Insuffisance de financement (-)	1'890'399	-32'111'320	-105.89%	29'397'026	-93.57%

Conformément à l'article de l'ordonnance cantonale sur la gestion financière des communes du 16 juin 2004 (Ofinco), la Commune de Val de Bagnes présente, pour 2022, les valeurs indicatives suivantes :

1. **Taux d'endettement net** : -54.31% = bon
2. **Degré d'autofinancement** : 103.87% = haute conjoncture
3. **Part des charges d'intérêts** : -0.97% = bon
4. **Dettes brutes par rapport aux revenus** : 51.16% = très bon
5. **Proportion des investissements** : 33.90% = effort d'investissement très élevé
6. **Part du service de la dette** : 15.10% = charge forte
7. **Dettes nettes par habitant** : CHF - 5'357 = Fortune nette par habitant
8. **Taux d'autofinancement** : 33.00% = bon

Les comptes 2022 sont accessibles sous : <https://www.valdebagnes.ch/budget>

Contact

Christophe Maret, Président de Commune, 079 628 24 21